

**Séance publique du 22 janvier 2001**

**Délibération n° 2001-6230**

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commune (s) : Oullins

objet : **ZRU de la Saulaie - Revitalisation des locaux commerciaux vides - Fonds de concours**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du contrat de ville d'Oullins, il est proposé une opération de revitalisation des locaux commerciaux vides dans le cadre de la ZRU de la Saulaie.

Cette action, sous maîtrise d'ouvrage communale, porte sur :

- le repérage et les caractéristiques des locaux vacants avec une actualisation du fichier au fur et à mesure de l'installation d'une nouvelle activité économique ou de la libération d'un local commercial,
- une assistance à la relocation des locaux vacants,
- une coordination avec les chambres consulaires partenaires de cette opération.

Le coût de cette opération est de 111 246 F avec le montage financier suivant :

- Ville	20 000 F
- Etat	25 000 F
- Communauté urbaine	66 246 F

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le versement du fonds de concours de la Communauté urbaine à la ville d'Oullins.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer la convention de participation financière afférente avec la ville d'Oullins.

**3° - La dépense** en résultant sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la communauté urbaine de Lyon - exercice 2001 - compte 657 340 - fonction 824 - opération 0054.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,